

Motion pour une fusion des sociétés anonymes MVR et VMCV pour améliorer les transports publics sur la Riviera

La Riviera, octobre 2019

Cette motion est déposée dans les Conseils communaux de communes de la Riviera

Elle est déposée au Conseil communal de Vevey le 10 octobre 2019

Fusion de MVR et VMCV pour améliorer les transports publics sur la Riviera

Le fait que sur la Riviera, les prestations en transports publics soient fournies par deux sociétés anonymes rend leur harmonisation difficile.

Il semble que MVR qui exploite le rail ne sait pas ce que fait VMCV qui exploite la route et vice-versa.

MVR prévoit ainsi de fermer les haltes de Clies et de Gilamont, et de les remplacer par une nouvelle halte à Vevey-Vigneron.

Mais il ne semble pas prévu de compenser la perte de la desserte MVR de Gilamont qui se trouve dans un quartier très peuplé par une amélioration de la desserte VMCV de Gilamont par les lignes 202 et 215.

Les conseils d'administration de ces deux sociétés anonymes sont pourtant composés de municipaux de communes de la Riviera ; certains siègent même dans les deux CA.

MVR souhaite également supprimer des haltes sur la ligne Vevey-Blonay et un guichet ouvert en permanence à Blonay et Glion, cela pour des raisons de rentabilité. Or nous estimons qu'il s'agit là de prestations à la population qui doivent être maintenues, même si elles ne sont pas toujours rentables.

Depuis quelques mois, VMCV traverse en outre de sérieuses turbulences : personnel roulant insuffisant, manque d'anticipation en ce qui concerne l'achat de nouveaux bus et la mise en place de la nouvelle billetterie, explosion des coûts à la charge des communes sans lien avec une amélioration des prestations etc.

Ce sont les conseillères et les conseillers des communes de la Riviera qui valident les comptes et qui par leur vote libèrent les budgets de fonctionnement de ces deux sociétés de transports ; ils valident aussi

les comptes en acceptant la « participation aux déficits des entreprises de transports publics ». Dès lors, nous estimons avoir un droit de regard et de contrôle sur les décisions qui sont prises dans ces deux sociétés et qui définissent l'offre de transport dans notre région et les prestations y adéquates, ainsi que sur la gestion financière.

Or, il n'en est rien. Certes, il est possible d'obtenir le rapport d'activité de ces deux sociétés, mais notre pouvoir de contrôle s'arrête là, car les comptes ne sont pas fournis.

Il est donc nécessaire de réunir MVR et VMCV dans une seule entité dans le but d'avoir une seule vision et une seule gouvernance des transports publics sur la Riviera.

Cette réunion pourrait se faire en deux étapes. La première consisterait en la création d'une seule S. A. nommée Transports publics Riviera (TPR).

Son conseil d'administration serait constitué des membres des deux C. A. existants, mais les partants ne seraient pas remplacés.

Il aurait pour tâche de préparer la transition en 4-5 ans vers une association de communes sur le modèle de l'Association sécurité Riviera (ASR) à constituer avant la fin de la législature 2021-2026.

La création d'un Conseil intercommunal TPR composé de conseillères et conseillers communaux permettrait ensuite d'obtenir la transparence de la gestion financière et de la gouvernance des transports publics sur la Riviera, ainsi que le maintien et si possible l'amélioration de la qualité des prestations de transports publics pour la population.

Nous demandons donc à la Municipalité de Vevey de préparer la fusion de MVR et VMCV, et d'élaborer, d'entente avec les Municipalités des communes de la Riviera (Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, La Tour-de-Peilz, Montreux, St-Légier, Vevey, Veytaux), les statuts d'une Association de communes Transports publics Riviera selon les articles 112 et suivants de la Loi sur les communes (LC) du 28 février 1956.

Nous demandons le renvoi de cette motion à une commission ad hoc à constituer avant la fin de l'année 2019.



Pour le groupe Décroissance-Alternatives, Clément Tolusso

Soutiens individuels :



